



École Rose-des-Vents

L'Info-Parents



Septembre						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Dates à retenir ce mois-ci :

7 septembre	CONGÉ
9 septembre	Rencontres de parents à 19 h
11 septembre	Jour qui devient un LUNDI
17 septembre	Journée pédagogique
22 septembre	Photos scolaires
30 septembre	Déclaration de la clientèle

Site Internet

Nous vous invitons à consulter [le site Internet de l'école](#) lorsque vous avez des questions d'ordre général. Vous y trouverez plusieurs réponses à vos questions ! D'ailleurs, si vous cherchez à contacter un enseignant, sachez que vous pouvez aller dans la section *École*, puis *Équipe-école* et vous n'aurez qu'à cliquer sur l'icône de l'enveloppe qui suit le nom de l'enseignant pour pouvoir lui envoyer un courriel.

Attention : il y a plusieurs écoles Rose-des-Vents au Québec; assurez-vous d'inscrire également les mots-clés CSSMI si vous utilisez un moteur de recherche.

Rencontres de parents du 9 septembre

Un petit rappel que les rencontres de parents pour les groupes suivants auront lieu mercredi, le **9 septembre, à 19 h 00** :

102 / 202 : Mme Sandrine (local 003)
201 : Mme Dehbia (local 037)
501 : Mme Brown (local 130)

502 / 602 : Mme Zoé (local 129)
821 : Mme Goulet (local 128)



Heures d'ouverture - Secrétariat et service de garde

Voici les heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 30 à 11 h 05, puis 12 h 20 à 15 h.

Pour les élèves inscrits, le service de garde est ouvert de 6h45 à 7h30 puis de 14h45 à 17h45.

Heures de classe

Arrivée des élèves le matin : 7h30 à 7h40

Présence des élèves en classe en avant-midi : 7h40 à 11h05

Récréation du matin : 9h43 à 9h58

Période du dîner : 11h05 à 12h20

Présence des élèves en classe en après-midi : 12h25 à 14h45

Récréation de l'après-midi : 13h27 à 13h42

Nous nous attendons à ce que les élèves soient en classe à ces moments et nous vous remercions pour le respect que vous accorderez à cet horaire. Les retards d'élèves et les modifications à la fréquentation pendant la journée sont à éviter puisqu'ils constituent des interruptions qui détournent l'attention de tous du processus d'enseignement et d'apprentissage.

De plus, si vous venez chercher votre enfant pendant la journée pour un rendez-vous, nous vous demandons **d'éviter de le faire pendant les récréations**. Il est difficile d'appeler un enfant sur la cour de récréation, puisqu'elle est vaste et que les élèves sont mélangés sur la cour. Vous devrez alors attendre la fin de la récréation.

Départ ou arrivée des élèves au dîner

Pour les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde à l'heure du dîner et qui mangent à la maison, ils quitteront à partir de 11h05 et **le retour** se fait seulement **à partir de 12h20**, par la porte # 3, soit celle du service de garde (débarcadère des autobus).

Modification au départ en fin de journée

À moins d'une raison de force majeure (par exemple, un accident de la route), nous vous demandons **d'éviter toute modification au départ de votre enfant à la fin des classes**.

Si votre enfant est normalement marcheur, mais qu'il doit prendre l'autobus ou l'inverse :

Si vous savez cette information au moment du départ de votre enfant de la maison le matin, veuillez transmettre un courriel à son enseignante et à la secrétaire (en cas d'absence de l'une ou de l'autre). Ainsi, l'enseignante qui accompagne votre enfant jusqu'au débarcadère des autobus en après-midi saura où il doit aller.

Pour tout changement concernant le service de garde, nous vous invitons à vous référer aux règles de fonctionnement du service de garde, disponible sur le site Internet de notre école (section *Services*, puis *Service de garde*). À titre de rappel, voici un extrait du document à ce sujet :

*Pour des raisons de sécurité et d'organisation, le service de garde traite toute demande de modification relative au service offert à la fin des classes lorsque **la demande écrite lui parvient avant 11 h le jour même. Après ce délai, le service de garde ne peut garantir le traitement de la demande.** Les parents sont responsables d'aviser leur enfant, avant son arrivée à l'école, de la planification du départ.*

Un cas de force majeure implique qu'un enfant se retrouverait seul ou qu'il y aurait un impact sur sa sécurité si son départ n'est pas modifié et elles n'impliquent pas les changements tardifs qui sont relatifs à la logistique ou à l'organisation familiale. *Dans ce cas-ci une communication verbale avec un membre du personnel vous assurera que le changement a bien pu être traité.*

Changement d'autobus : veuillez prendre note **qu'aucun changement d'autobus ne sera accepté.** Un enfant ne peut changer d'autobus pour aller chez un ami, par exemple. Dans une telle situation, vous devrez plutôt venir chercher votre enfant et son ami à l'école et le parent de l'autre enfant devra avoir donné son autorisation à l'école (via un courriel à son enseignante et à la secrétaire, en cas d'absence de l'une ou de l'autre, puisque prévu à l'avance) afin qu'il puisse quitter avec vous.

Prise de présences officielle du 30 septembre



Comme à chaque année, la dernière journée d'école du mois de septembre est une journée importante pour la présence de votre enfant. Bien qu'elle soit requise en tout temps, il est particulièrement important que votre enfant **soit présent** lors de cette journée, puisque cela nous permettra de confirmer de façon officielle les élèves qui fréquentent notre école pour l'année 2026-2027.

Nous demandons donc votre collaboration afin de prendre les rendez-vous à une autre date, autant que possible. En cas d'absence, nous communiquerons avec vous pour la procédure à suivre.

Il en va de même pour **les présences au service de garde**, mais pour **la semaine complète du 28 septembre au 2 octobre**. Cette semaine permettra de confirmer la fréquentation des élèves à notre service de garde pour l'année 2026-2027. Dans le but de rendre le portrait le plus réel possible, nous demandons votre collaboration, afin de respecter la fréquentation prévue pour cette semaine en particulier.

Messages s'adressant au service de garde

Nous vous rappelons que l'adresse courriel à utiliser pour toute information concernant le service de garde est la suivante : sdg.rdv@cssmi.qc.ca.

Il s'agit également de l'adresse courriel à utiliser pour mentionner toute modification à la fréquentation du service de garde de votre enfant.

Journée pédagogique du 17 septembre

Nous vous rappelons que la date limite pour inscrire ou désinscrire votre enfant du service de garde pour cette journée pédagogique est le **11 septembre**.

La procédure pour y parvenir se trouve sur notre site Internet, dans la section *Services*, puis [Service de garde](#).

Bouteilles d'eau

Une fontaine munie d'un filtre permet aux élèves de remplir une bouteille d'eau réutilisable. Ainsi, nous demandons à tous les élèves de l'école d'avoir en leur possession une bouteille d'eau réutilisable.



Petits oublis du matin à la maison



Une étagère est placée à l'entrée de l'école pour que vous puissiez déposer les objets oubliés par vos enfants. Papier et crayon sont disponibles pour que vous puissiez identifier les objets que vous viendrez porter. Dans un esprit de préservation du temps d'enseignement et de diminution des distractions, les élèves ne sont plus avisés dans les classes par intercom.



Ces objets seront distribués dans les classes, avant la récréation du matin et avant le dîner.

Objets perdus non-identifiés

L'identification de **tous les objets et vêtements** des enfants est la meilleure façon d'éviter la perte de ceux-ci. Tous les objets dont l'identification est facilement repérable seront retournés aux élèves. Les objets non-identifiés seront regroupés dans un présentoir où les élèves circulent régulièrement.

Au début de chacun des mois, les objets perdus seront acheminés chez notre partenaire le Comité d'Action Sociale de Saint-Joseph-du-Lac.

Allergies

Nous avons plusieurs élèves avec différentes allergies alimentaires à l'école. Nous vous rappelons qu'il est interdit de donner à votre enfant des aliments contenant des arachides et des noix, puisqu'il s'agit d'un aliment à forte incidence d'allergie (autant pour les collations que le dîner). Nous demandons votre collaboration à ce sujet, pour la sécurité de tous les enfants.



Solde à payer (effets scolaires)

Nous vous rappelons que les frais des effets généraux (agenda, frais de photocopies, plateforme numérique Alec), **doivent être acquittés dès le début de l'année scolaire**. Ces frais apparaissent sur la liste d'effets scolaires du niveau de votre enfant. L'état de compte est d'ailleurs déposé dans le portail parents (Mozaïk) de votre enfant et mis à jour, quelques jours plus tard, lorsque nous recevons le paiement de ces frais. Nous demandons donc votre collaboration pour **acquitter ces frais, dès maintenant**, si ce n'est pas déjà fait.

Si vous avez reçu un coupon du centre d'entraide Racine-Lavoie, couvrant les frais des effets généraux, merci de les remettre au secrétariat, **au plus tard le 30 octobre**.



Le mode de paiement à privilégier est le paiement Internet, via votre institution bancaire. Nous vous demandons de porter attention à prendre les bons numéros de référence; soit ceux qui apparaissent sur l'état de compte (débutant par **ES** et rattachés à notre école) pour éviter des erreurs de paiement. Pour tous les détails sur la façon d'acquitter ces frais, nous vous invitons à consulter le document intitulé *Informations pour la rentrée au primaire (ou au préscolaire) 2026-2027*, disponible sur le site Internet de notre école, dans la section *École*, puis [Rentrée scolaire](#).

Épluchette du 11 septembre

Nous vous rappelons qu'une épluchette de blé d'Inde est prévue ce vendredi, 11 septembre, pour tous les élèves de l'école.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour vivre un moment agréable avec eux et avec vous, chers parents, puisque vous êtes également invités à vous joindre à nous pour un pique-nique. Lors de ce dîner, deux maïs seront offerts aux élèves. Votre enfant devra avoir un lunch froid pour compléter son dîner.

Des maïs seront également offerts aux parents présents.

Aux parents bénévoles qui se sont inscrits via le formulaire prévu à cet effet, vous ne recevrez pas de confirmation supplémentaire; nous vous attendrons tout simplement ce vendredi, dès 8h30.

Un grand merci pour votre aide!



Nouveau logo de l'école et chandail souvenir

Un courriel vous a été transmis à cet effet vendredi dernier, où un lien a été inséré vers un [formulaire à compléter](#), par enfant, pour confirmer les grandeurs requises.

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 11 septembre pour compléter ce dernier.

Partenaire communautaire

Le Comité d'Action Sociale de Saint-Joseph-du-Lac a pour mission d'aider les Joséphois et Joséphoises en situation de précarité dans différents aspects de la vie quotidienne. N'hésitez pas à les contacter pour de l'aide alimentaire, un soutien pour les effets scolaires ou d'autres besoins. Ils vous accueilleront dans le respect et la confidentialité.

Le Comité d'Action Sociale opère le Chiffonnier, une boutique de vêtements et articles de seconde main, ouverte à tous, au 1028 chemin Principal. Les profits de la boutique servent à la distribution d'aide alimentaire chaque semaine et à la mission de l'organisme pour soutenir les gens de notre communauté.

(450) 473-2440

info@comiteactionsociale.org

Absences

Puisque nous devons nous assurer que tous les enfants à notre charge sont en sécurité, si votre enfant est absent, vous devez nous en informer et nous spécifier le motif de l'absence, rapidement le matin, soit avant le début des classes.

Pour ce faire, nous vous demandons d'utiliser le **portail parents (Mozaïk)** ou l'**application Clic École**. Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder au portail, vous pouvez alors laisser un message dans la boîte vocale du secrétariat (450-473-5116, poste 2).

Nous vous demandons de ne pas utiliser les courriels pour motiver l'absence de votre enfant, puisque cette façon de faire ralentit la vérification des présences le matin.

Portail MOZAÏK (à privilégier pour signaler une absence) **Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard**

1. Accéder au portail parents Mozaïk :
<https://portailparents.ca/>

*****Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter. *****

2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

1 →

Absences

Résultats

Finances

Dossier

Messages

Ressources

Absences prévues

Aviser l'école d'une absence à venir

2

Absence pour le jour mois

Choisir un type d'absence

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Maximum 200 caractères

Soumettre

Choisir un type d'absence

- Toute la journée
- Arrivera en retard
- Quittera plus tôt
- Une partie de la journée

Choisir un motif

- Absence motivée
- Autre (Inscrire une explication)

NOTE : si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou le retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

Chroniques du CSSMI

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE !

Le personnel de l'école est très heureux de retrouver les élèves et d'accueillir ceux qui se joignent à nous cette année. Nous avons hâte de vivre une année riche en découvertes et en réussites avec vos enfants. Merci de faire partie intégrante de notre communauté éducative par votre implication et votre collaboration. C'est une richesse inestimable pour l'ensemble de notre réseau.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

Les premiers jours sont souvent plus achalandés, avec de nombreux élèves qui arrivent en voiture, en autobus, à vélo ou à pied. La sécurité de nos enfants demeure notre priorité absolue. Nous vous remercions de respecter la zone débarcadère, la signalisation en place et les consignes de circulation. Ensemble, faisons de cette rentrée un moment sécuritaire pour tous.

Vous trouverez d'ailleurs à la page suivante le communiqué du service de police, mis à jour.

Merci de votre précieuse collaboration !

ACCÉDER AU DOSSIER SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT SUR LE PORTAIL PARENTS OU L'APPLICATION CLIC ÉCOLE

Pour accéder au dossier scolaire de votre enfant (ex. : résultats scolaires, états de compte du service de garde, justification des absences), vous devez d'abord créer un compte Mozaïk. Vous pourrez ensuite utiliser le Portail parents (Mozaïk) et/ou l'application mobile Clic école. Comme leurs fonctionnalités varient légèrement pour le moment, il vous faudra parfois utiliser l'un ou l'autre selon vos besoins.

[Voici toutes les informations utiles sur le site Web du CSSMI.](#)



SÉCURITÉ ROUTIÈRE: GUIDE DE CIRCULATION

École Rose-des-Vents

Chers parents,

Pour une rentrée sécuritaire, voici un rappel des règles de circulation à respecter dans le secteur de l'École Rose-des-Vents.

ZONE BLEUE – Débarcadère devant l'école

Dépôt rapide uniquement : Interdiction complète de stationner.

- Parent à bord : Le conducteur doit obligatoirement rester au volant.
- Départ immédiat : Quittez dès que votre enfant est sorti du véhicule.

ZONE VERTE – Stationnement autorisé

ZONE ROUGE – Interdictions de s'immobiliser ou de stationner

Il est strictement interdit d'immobiliser ou de stationner un véhicule :

- **Sur ou à moins de 5 mètres** d'un passage piéton.
- **Dans ou à moins de 5 mètres** d'une intersection.

Il est également interdit d'entrer dans le stationnement des autobus et dans le stationnement réservé au personnel.

SÉCURITÉ DES PIÉTONS – Sensibiliser votre enfant

- Encouragez-le à traverser aux passages pour piétons et aux intersections.

Dans le but d'assurer la sécurité de tous, la Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes assurera une présence policière accrue en zone scolaire. Merci de votre précieuse collaboration!

Bonne rentrée à tous !

